



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, N° 0003 - juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
revuelestisons.ujkz@gmail.com
lestisons@revuelestisons.bf
e-ISSN: 2756-7532
p-ISSN: 2756-7524
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial mars 2025,
Actes des journées scientifiques FSHSE, ULSHSB ;
Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par

l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Belé Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Belé DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gnininan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutié SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

**Esthétique et fonctions de la poéticité dans le
discours du poète traditionnel Djimini Kamélé
Moussa : entre oralité, identité culturelle et
création littéraire**

*Aesthetics and functions of poeticity in the discourse of
the traditional poet Djimini Kamélé Moussa: between
orality, cultural identity and literary creation*

Soumission : 15/04/2025 - Acceptation : 23/06/2025

FOFANA Daouda

Maitre-Assistant en littérature orale

Université Félix Houphouët-Boigny

fofdaouda04@yahoo.fr

Résumé : Cet article est une analyse de la poéticité du discours de Kamélé Moussa, poète traditionnel djimini, figure emblématique de l'oralité africaine. En s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire mêlant littérature, anthropologie et linguistique, il met en évidence les procédés stylistiques, les structures symboliques et les fonctions sociales de sa parole. L'analyse révèle une esthétique enracinée dans la tradition, mais ouverte aux enjeux contemporains, notamment la transmission des valeurs, la cohésion communautaire et la critique sociale. Dans un contexte de fragilisation des patrimoines oraux, l'étude plaide pour une reconnaissance scientifique et institutionnelle des poètes de l'oralité. Elle souligne l'urgence de documenter, de relire et de valoriser ces voix africaines dans les champs académique, éducatif et numérique.

Mots-clés : oralité, poéticité, tradition djimini, poésie performative, patrimoine immatériel.

Abstract: *This article offers a study of the poetic nature of Kamélé Moussa's discourse, a traditional Djimini poet and emblematic figure of African orality. Using an interdisciplinary approach combining literature, anthropology, and linguistics, it highlights the stylistic devices, symbolic structures, and social functions of his speech. The analysis reveals an aesthetic rooted in tradition yet responsive to contemporary issues, including the transmission of values, community cohesion, and social critique. In the face of the decline of oral heritage, the study advocates for the scientific and institutional recognition of oral poets. It*

emphasizes the urgent need to document, reinterpret, and promote these African voices across academic, educational, and digital spheres.

Keywords: *orality, poetic discourse, African literature, Djimini tradition, performative poetry.*

Pour citer cet article

FOFANA Daouda, 2025, « Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire », *Revue LES TISSONS*, Numéro 0003, juin, p. 415-428.

Introduction

Dans les sociétés africaines traditionnelles, la parole n'est pas un simple moyen de communication : elle est force, mémoire, transmission et création. Elle est aussi esthétisée, codifiée, investie d'une fonction sociale et sacrée. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'art poétique de Kamélé Moussa, figure éminente de la tradition orale djimini, reconnu pour la richesse stylistique de son discours et la profondeur de ses thématiques. Sa parole, souvent performée lors de cérémonies sociales ou rituelles, oscille entre louange, satire, mémoire historique et interpellation communautaire.

Cependant, dans un monde où l'oralité tend à s'effacer au profit de l'écrit et du numérique, la poésie traditionnelle, bien qu'essentielle, reste peu explorée dans les travaux académiques contemporains. La nécessité de repenser, de documenter et de valoriser ces formes d'expression s'impose donc, surtout lorsque celles-ci, comme dans le cas de Kamélé Moussa, articulent habilement esthétique, fonction et ancrage culturel.

Le discours de Kamélé Moussa, poète traditionnel djimini, peut-il être appréhendé comme un véritable objet poétique? Quels sont les procédés, les fonctions et les enjeux de sa poéticité dans le contexte culturel djimini, et plus largement africain ? Ce discours peut-il être revalorisé à la lumière des approches critiques contemporaines ?

L'hypothèse formulée est que le discours de Kamélé Moussa repose sur une esthétique enracinée dans l'oralité, caractérisée

par une poéticité riche en figures, en rythmes et en symboles, et qu'il constitue à la fois un acte artistique, social et politique. L'article est de mettre en lumière les mécanismes poétiques de cette parole performée, d'en dégager les fonctions culturelles et de réfléchir aux voies possibles de sa valorisation académique et patrimoniale.

L'analyse repose sur une démarche qualitative, nourrie par des observations ethnopoétiques, des entretiens avec des détenteurs de la tradition djimini, ainsi que l'examen de captations sonores de prestations de Kamélé Moussa. Elle s'appuie également sur les théories de l'oralité (Hampâté Bâ, Zumthor), de la poétique de la performance (Finnegan, Kesteloot), et sur une perspective critique décoloniale (Ngũgĩ wa Thiong'o).

L'article s'articule en trois parties. La première examine les fondements culturels et stylistiques de la poéticité chez Kamélé Moussa. La deuxième propose une analyse thématique et symbolique de ses discours performés. Enfin, la troisième ouvre une réflexion critique sur les enjeux de la valorisation de cette poésie dans les espaces académiques, culturels et éducatifs.

1. Cadre théorique et contextuel : poéticité, oralité et tradition djimini

Pour saisir la spécificité du discours poétique de Kamélé Moussa, il importe de repartir aux fondements théoriques de la poéticité dans les littératures orales. La parole poétique en Afrique n'est pas uniquement un exercice esthétique ; elle est profondément liée à la fonction sociale, éducative et identitaire de l'oralité. Cette première partie se propose donc de définir la notion de poéticité dans le contexte africain, tout en inscrivant Kamélé Moussa dans l'univers culturel et symbolique djimini.

1.1. Définir La poéticité dans le contexte de l'oralité africaine

La poéticité, dans une perspective issue des travaux de Roman Jakobson (1960), désigne la fonction du langage qui met l'accent sur la forme du message, rendant ainsi le langage

lui-même un objet d'attention esthétique. Selon Jakobson, c'est la fonction poétique qui distingue l'art verbal du langage utilitaire. Cette notion a été réinvestie dans les littératures orales, notamment par Paul Zumthor (1983), qui insiste sur la performance orale comme un acte de création vivante où la voix, le rythme et le corps participent à la construction du sens.

Dans les littératures africaines orales, la poéticité se manifeste par l'usage de procédés spécifiques tels que l'allitération, l'assonance, le parallélisme, la métaphore ou le proverbe (Kesteloot, 2005). Elle est indissociable de la performance, c'est-à-dire du contexte d'énonciation, de l'interaction avec le public, de l'usage d'instruments et du cadre rituel ou festif. Ainsi, l'esthétique orale africaine repose autant sur la forme linguistique que sur le geste, la voix et l'intention sociale.

Par ailleurs, la poéticité ne saurait être analysée sans tenir compte de la fonction sociale du langage dans les sociétés traditionnelles. La parole poétique instruit, corrige, console, critique et réunit (Hampâté Bâ, 1960). Elle est donc un instrument d'action et non un simple ornement verbal.

1.2. Le poète traditionnel djimini : statut, rôle et légitimité

Dans la société djimini, peuple du Nord de la Côte d'Ivoire appartenant au groupe mandé, le poète traditionnel – souvent assimilé au griot, bien que les rôles puissent différer – est un acteur social incontournable. Héritier d'une mémoire collective, il est à la fois historien, archiviste, médiateur, conseiller et artiste. Son autorité découle d'un double capital : la maîtrise des codes de la parole poétique et son intégration dans une chaîne de transmission multigénérationnelle (Koné, 2014).

Le poète n'est pas un individu isolé, mais un membre d'un groupe initié, socialement reconnu et respecté. Dans certaines circonstances, il intervient comme porte-parole de la vérité ou de la sagesse ancestrale. Il est aussi celui qui détient le droit de dire, de nommer, de rappeler l'ordre social. Comme le rappelle Madina Ly-Tall (1984), dans les sociétés africaines, « la parole

est pouvoir », et ce pouvoir est exercé avec une grande responsabilité.

Le statut du poète djimini est également lié à sa capacité à mobiliser des formes discursives complexes (proverbes, énigmes, formules incantatoires), à manipuler le rythme et à produire un effet d'émotion ou de réflexion. C'est précisément ce qui caractérise Kamélé Moussa dont la parole est recherchée non seulement pour son contenu, mais pour sa manière unique de dire.

1.3. Kamélé Moussa : repères biographiques et ancrage culturel

Kamélé Moussa est reconnu dans la région de Dabakala comme l'un des rares poètes traditionnels encore actifs à maîtriser l'art du verbe djimini dans toute sa complexité. Issu d'une lignée d'orateurs traditionnels, il a été initié très tôt aux rituels de la parole, aux généalogies, aux chants sacrés et à la manipulation des proverbes. Il incarne ainsi la continuité d'une tradition, tout en lui apportant sa touche personnelle d'inventivité.

Ses prestations se distinguent par une haute densité poétique : jeux de mots subtils, figures allégoriques, images cosmiques, et une musicalité portée par la voix et parfois accompagnée d'instruments comme le balafon ou le tambour parler. Kamélé Moussa ne se contente pas de transmettre : il recrée, il improvise, il actualise les récits anciens pour les rendre pertinents aux enjeux contemporains (Dosso, 2019).

Dans la tradition djimini, la parole du poète est un acte : elle éduque, elle réunit, elle soigne. C'est dans cette optique qu'il faut lire la poéticité du discours de Kamélé Moussa : comme un lieu d'intersection entre l'esthétique, la mémoire collective et la fonction sociale.

2. Poétique du discours de Kamélé Moussa

Après avoir situé Kamélé Moussa dans son cadre culturel et théorique, il convient d'examiner les éléments constitutifs de la poéticité de son discours. Loin d'un simple exercice oratoire,

sa parole relève d'une véritable esthétique traditionnelle. Elle s'inscrit dans un double mouvement : fidélité à une matrice ancestrale et innovation poétique. Cette partie propose une analyse des formes stylistiques, des thèmes majeurs, et des fonctions sociales du discours de Kamélé Moussa.

2.1. Formes stylistiques et procédés de poéticité

La poéticité du discours de Kamélé Moussa repose d'abord sur une richesse stylistique remarquable. À la manière des bardes ou griots classiques, il mobilise plusieurs procédés rhétoriques et sonores qui donnent à sa parole une texture singulière. L'usage du parallélisme syntaxique, par exemple, renforce la solennité du discours et inscrit son propos dans une tradition rythmique et rituelle (Zumthor, 1983).

Kamélé Moussa utilise abondamment les proverbes, considérés en Afrique comme la quintessence de la sagesse populaire. Chaque proverbe, dans sa bouche, devient une unité esthétique condensée, mais aussi un argument d'autorité (Hampâté Bâ, 1960). Il enchaîne souvent ces proverbes de manière associative, tissant un réseau sémantique riche et évocateur.

Le jeu sur les sonorités, notamment par l'allitération et l'assonance, contribue à la musicalité du discours. Ce style incantatoire est renforcé par la modulation vocale, la scansion, et parfois l'accompagnement instrumental. La métaphore constitue un autre marqueur fort de sa poétique. Par exemple, pour évoquer la force de la mémoire, il dira : « L'homme sans mémoire est comme un tam-tam troué, il fait plus de bruit que de sens ». Cette métaphore mêle image culturelle et jugement social, créant un effet de profondeur symbolique.

2.2. Thèmes récurrents dans son œuvre poétique

Les thématiques abordées par Kamélé Moussa sont à la fois universelles et ancrées dans le vécu communautaire. Trois grands axes se dégagent dans ses prestations orales :

La mémoire et l'histoire collective : il célèbre les anciens, rappelle les lignages, raconte les grands épisodes de la

communauté djimini. Ce travail de remémoration vise à transmettre l'héritage culturel aux jeunes générations (Dosso, 2019).

La morale et l'éducation sociale : fidèle à la fonction didactique de la parole africaine, il aborde des thèmes comme la solidarité, la vérité, la loyauté ou le respect des aînés. Chaque récit ou proverbe est un enseignement codé destiné à corriger les comportements (Kesteloot, 2005).

La critique sociale et politique : dans un style voilé mais incisif, il dénonce l'injustice, la trahison, la corruption ou l'oubli des valeurs traditionnelles. Par ses métaphores, il devient la conscience de son peuple, dans la lignée des poètes-chanteurs engagés (Ly-Tall, 1984).

Ces thèmes sont souvent liés à des contextes concrets : funérailles, mariages, fêtes, conflits villageois. Ainsi, sa poésie ne flotte pas dans l'abstraction, elle prend racine dans le quotidien et dans les tensions sociales qu'elle cherche à résoudre ou à apaiser.

2.3. Fonctions sociales et symboliques de sa parole

Au-delà de l'esthétique, la parole poétique de Kamélé Moussa assume plusieurs fonctions sociales essentielles. Elle est d'abord rituelle : il intervient dans les cérémonies d'initiation, les enterrements ou les appels à la pluie, où la parole est censée établir un lien avec les ancêtres ou les forces invisibles (Koné, 2014).

Ensuite, sa parole est cohésive : en rappelant les normes collectives, elle resserre les liens sociaux. Lors d'un conflit intergénérationnel, il peut improviser un poème rappelant que « la branche ne doit pas casser l'arbre qui l'a porté », incitant ainsi à l'apaisement et à la réconciliation.

Enfin, sa parole est créative : elle permet de renouveler les représentations, de mettre en mots les préoccupations nouvelles, et de façonner une identité culturelle dynamique. Il joue ainsi un rôle de médiateur culturel, entre tradition et modernité, entre mémoire et avenir. Dans cette posture, il rejoint ce que Pierre Jakez Hélias (cité par Zumthor, 1983)

appelait « l'ethnopoète », celui qui parle pour et au nom de son peuple tout en l'aidant à se réinventer.

3. Regards critiques et perspectives de valorisation de la poésie de Kamélé Moussa

L'étude du discours poétique de Kamélé Moussa révèle une richesse expressive, une profondeur thématique et une forte inscription culturelle. Cependant, au-delà de la reconnaissance locale, se pose la question de la visibilité, de la valorisation et de la transmission d'un tel patrimoine dans un monde en mutation. Cette dernière partie propose une réflexion critique sur les enjeux contemporains liés à l'oralité traditionnelle, tout en envisageant des pistes pour sa préservation et sa relecture dans les champs artistique, académique et éducatif.

3.1. Une parole menacée : entre déperdition et résilience

La poésie traditionnelle de Kamélé Moussa s'inscrit dans une culture de l'oralité aujourd'hui fragilisée par plusieurs facteurs : l'urbanisation, la scolarisation non adaptée aux langues locales, la mondialisation culturelle et la marginalisation des savoirs endogènes (Ki-Zerbo, 1992). Ces dynamiques ont pour effet de réduire les espaces d'expression des poètes traditionnels, dont la parole devient souvent invisible hors de leur territoire d'origine.

Cependant, cette menace n'est pas une fatalité. On observe une certaine résilience des traditions orales grâce à l'adaptation de certains poètes aux nouveaux contextes. Certains, comme Kamélé Moussa, participent à des manifestations culturelles nationales ou font l'objet d'enregistrements audiovisuels, permettant une conservation partielle de leurs prestations (Dosso, 2019). De plus, l'intérêt croissant pour les archives sonores, les musées de l'oralité, et les recherches universitaires ouvre la voie à une revitalisation de cette mémoire poétique.

3.2. Une parole à relire : perspectives critiques et interdisciplinaires

La parole poétique de Kamélé Moussa, comme celle d'autres poètes traditionnels africains, mérite d'être abordée à la lumière de plusieurs disciplines : la littérature, l'anthropologie, la linguistique, l'histoire, voire la philosophie. Une lecture purement stylistique ne suffit pas ; il faut y associer une analyse du contexte d'énonciation, du cadre rituel, du répertoire symbolique et des fonctions sociales (Zumthor, 1983 ; Kesteloot, 2005).

Par ailleurs, une lecture postcoloniale et décoloniale de cette parole permet de questionner la hiérarchisation des formes culturelles. Pourquoi la poésie écrite est-elle plus valorisée que la parole performée ? Comment intégrer les œuvres orales dans le champ académique, sans les folkloriser, ni les figer ? Ces interrogations rejoignent les travaux de Ngũgĩ wa Thiong'o (2007), qui appelle à une réévaluation des langues et des formes artistiques africaines comme vecteurs de souveraineté intellectuelle.

Une relecture féministe pourrait également mettre en lumière la place des femmes dans le discours poétique djimini, tant comme figures évoquées que comme participantes ou héritières de la parole. Cela enrichirait la compréhension des rapports de genre dans la production poétique traditionnelle (Ly-Tall, 1984).

3.3. Une parole à transmettre : vers une pédagogie de l'oralité

Le discours poétique de Kamélé Moussa, comme celui de nombreux poètes traditionnels africains, ne se réduit pas à une esthétique artistique ; il participe d'un système éducatif non formel fondé sur l'écoute, la mémoire, la participation communautaire et la transmission intergénérationnelle. Dès lors, la question de sa transmission devient centrale dans un contexte de globalisation où les langues et cultures africaines sont de plus en plus marginalisées dans les systèmes éducatifs. Cette section explore les enjeux et les modalités d'une pédagogie de l'oralité qui prendrait appui sur des figures

comme Kamélé Moussa pour revaloriser l'héritage immatériel africain dans l'enseignement formel et informel.

3.3.1. L'oralité comme matrice éducative traditionnelle

Dans les sociétés africaines, l'oralité constitue la première école de la vie. Elle transmet non seulement des savoirs (agronomie, histoire, généalogie, médecine, droit coutumier), mais aussi des valeurs (respect, solidarité, courage, humilité), souvent à travers des genres comme les contes, les proverbes, les épopées, les chants ou les poèmes performés (Hampâté Bâ, 1960 ; Kesteloot, 2005). Les poètes traditionnels, tels que Kamélé Moussa, jouent le rôle d'éducateurs sociaux, garants de la mémoire collective et de l'éthique communautaire.

Leur parole instruit sans moralisme, forme sans formalisme. Elle intègre l'enfant dans un univers culturel cohérent où l'apprentissage passe par l'émotion, le rythme, le chant, l'image et la participation. Ainsi, la poésie performative n'est pas un simple art, mais un vecteur d'initiation culturelle et de formation intégrale de l'individu (Diawara, 2003).

3.3.2. Défis contemporains de la transmission orale

Aujourd'hui, plusieurs facteurs mettent en péril cette transmission :

D'une part, l'école moderne, héritée du modèle colonial, valorise presque exclusivement l'écrit et les langues européennes, reléguant l'oralité et les langues locales au statut d'objets folkloriques ou d'obstacles à la modernité (Ngũgĩ wa Thiong'o, 2007). D'autre part, l'exode rural et l'urbanisation éloignent les jeunes des anciens, créant une rupture générationnelle qui affaiblit les canaux de transmission traditionnels. Enfin, la numérisation rapide des modes d'apprentissage favorise la fragmentation du savoir et la perte de la mémoire vivante.

Dans ce contexte, la parole des poètes traditionnels devient un patrimoine fragile, que seule une politique volontariste d'intégration dans les systèmes éducatifs peut préserver.

3.3.3. Vers une pédagogie de l'oralité : propositions concrètes

Face à ces défis, plusieurs pistes peuvent être envisagées pour instaurer une véritable pédagogie de l'oralité en Afrique :

3.3.3.1. Intégrer les littératures orales dans les curricula scolaires

La parole de Kamélé Moussa pose la question cruciale de la transmission intergénérationnelle. Comment préserver cet art vivant dans un monde dominé par l'écrit et les technologies numériques ? Plusieurs pistes sont envisageables :

Il s'agit de faire de la littérature orale – y compris les poèmes performés de figures locales comme Kamélé Moussa – un objet d'étude à part entière dans les disciplines comme la langue, la littérature, l'histoire ou l'éducation civique. Cela suppose : d'abord, la collecte et la transcription des œuvres orales locales ; ensuite la production de manuels scolaires bilingues (langue locale/français) ; et enfin, la formation des enseignants aux méthodes d'enseignement de l'oralité.

Deux exemples illustrent ce propos : Le projet « École et tradition orale » au Mali, initié par l'UNESCO, a montré que l'intégration de la tradition dans l'école améliore la réussite scolaire des enfants (UNESCO, 2006) ; et l'inclusion des littératures orales dans les curricula scolaires, notamment à travers l'étude de poètes locaux comme Kamélé Moussa dans les programmes de langue, de culture ou de citoyenneté (Koné, 2014).

Ces initiatives permettraient non seulement de sauver un patrimoine en voie de disparition, mais aussi de renouveler les formes d'expression culturelle en Afrique. La poésie de Kamélé Moussa, par sa beauté et sa profondeur, constitue un exemple puissant de cette créativité enracinée chère à Cheikh Anta Diop (1981).

3.3.3.2. Créer des espaces de transmission intergénérationnelle

Des ateliers, clubs ou festivals de poésie orale peuvent rapprocher les générations autour de la parole traditionnelle. Ces lieux pourraient faire intervenir des poètes comme Kamélé

Moussa auprès de jeunes, favorisant ainsi une revalorisation des anciens et une réappropriation culturelle par les jeunes.

3.3.3.3. Numériser et archiver les performances orales

Le numérique peut être un allié de l'oralité. La création de bases de données audio-visuelles, accompagnées de traductions et d'annotations critiques, permettrait de constituer une mémoire durable accessible aux écoles, aux universités et au grand public (Dosso, 2019).

La numérisation des performances orales, accompagnée d'une transcription multilingue (djimini/français) et d'un appareil critique, afin de constituer des archives durables accessibles aux chercheurs, aux enseignants et au public.

3.3.3.4 Valoriser la poésie orale dans les médias et la scène artistique

Les médias communautaires, les radios rurales, les réseaux sociaux ou les plateformes culturelles peuvent être utilisés pour diffuser les poèmes de Kamélé Moussa, leur donner une visibilité nationale, voire internationale, et renouveler leur audience tout en respectant leur ancrage culturel.

La création de festivals ou de concours de poésie orale, valorisant les talents contemporains tout en rendant hommage aux figures traditionnelles.

3.3.4. Enjeux de citoyenneté et de développement

Mettre en œuvre une pédagogie de l'oralité ne relève pas seulement de la culture ou de l'éducation ; c'est aussi un acte politique et citoyen. En valorisant les langues et formes artistiques locales, on restaure la dignité des peuples, on renforce la souveraineté intellectuelle, et on bâtit un modèle de développement fondé sur les ressources internes des sociétés africaines (Ki-Zerbo, 1992).

La poésie de Kamélé Moussa, par sa richesse stylistique et sa portée éducative, constitue un instrument puissant de transmission des savoirs et des valeurs. Elle invite à repenser l'éducation non comme une rupture avec les traditions, mais comme une continuité créative entre l'héritage et l'innovation.

Une pédagogie de l'oralité, ancrée dans les réalités culturelles africaines, est non seulement possible, mais nécessaire pour assurer la pérennité des savoirs endogènes et nourrir une éducation plus inclusive, plus enracinée et plus humaine.

Conclusion

L'exploration de la poéticité du discours de Kamélé Moussa, figure majeure de la poésie traditionnelle djimini, met en lumière une richesse artistique et culturelle insoupçonnée. Son art, enraciné dans la tradition orale africaine, déploie une parole vivante, performative et symbolique, à la fois héritière de la mémoire collective et actrice du présent communautaire.

À travers des procédés stylistiques raffinés – jeux de sonorités, images métaphoriques, proverbes, rythmes – et des thématiques profondément ancrées dans la vie sociale (mémoire, éthique, critique), Kamélé Moussa incarne une forme d'intelligence poétique dont la portée dépasse le simple divertissement. Il est un gardien de la parole, un médiateur culturel et un créateur de sens, dont le discours contribue à la cohésion sociale autant qu'à la construction identitaire.

Cependant, comme beaucoup d'acteurs de la tradition orale, son œuvre est confrontée à une double menace : l'effacement progressif de l'oralité dans les sociétés contemporaines, et l'absence de reconnaissance institutionnelle durable. Cela impose un impératif scientifique, politique et éducatif : documenter, valoriser et transmettre cette poésie dans les espaces académiques, culturels et numériques.

L'étude de Kamélé Moussa ouvre ainsi une réflexion plus large sur la nécessité d'une relecture critique, interdisciplinaire et inclusive des littératures orales africaines. Elle appelle à une revalorisation des savoirs endogènes dans les dynamiques de développement culturel et intellectuel du continent.

Au fond, la parole poétique de Kamélé Moussa est une invitation à repenser nos rapports à la mémoire, à la langue, à l'art et à la communauté. Elle nous rappelle que, dans la tradition djimini comme dans de nombreuses cultures

africaines, parler poétiquement, c'est aussi penser et vivre poétiquement.

Références bibliographiques

Diop Cheikh Anta, 1981, *Civilisation ou barbarie : anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence Africaine.

Dosso, Faloukou, 2019, *Parole et identité dans les littératures orales ivoiriennes*, Abidjan, Éditions du CERAP.

Hampâté Bâ, Ahmadou, 1960, *L'empire peul du Macina* Paris, Présence Africaine.

Jakobson, Roman, 1960, "Linguistics and poetics", In T. A. Sebeok (Ed.), *Style in language*, PP. 350–377, Cambridge, MA, MIT Press.

Kesteloot, Lilyan Fongang, 2005, *Les épopées d'Afrique noire : Essai de typologie*, Paris, Karthala.

Ki-Zerbo, Joseph 1992, *À quand l'Afrique*, Paris, Éditions de l'Aube.

Koné, Bakary, 2014, *Figures de l'oralité et transmission de la mémoire en Afrique de l'Ouest*, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

Ly-Tall, Mamadou, 1984, *Tradition et modernité dans les sociétés africaines*, Dakar, IFAN.

Ngũgĩ wa Thiong'o., 2007, *Décoloniser l'esprit : la politique de la langue dans la littérature africaine*, Paris, La Fabrique.

Zumthor, Paul, 1983, *La lettre et la voix : De la « littérature » médiévale*, Paris, Éditions du Seuil.

Table des matières

Les dimensions socio-foncière et environnementale de la marchandisation des ressources foncières dans la commune rurale de Koubri ... ILBOUDO Paul, SANGARÉ Oumar .25	
Réparation des pertes de substances maxillo-faciales par lambeaux au CHU Yalgado OUÉDRAOGO... BAZAME Clovis, MILLOGO Mathieu, SALISSOU SOULEYMANE Tandja, IDANI Motandi, ZANGO Adama, BADINI Ahmed Patrick, KONSEM Tarcissus.....55	
« L'étrange mort de Donji » d'Issouf Coulibaly, entre récit de magie et récit magique ... KANTAGBA Adamou, BADO Ali, COULIBALY Issouf.....69	
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'optimisation de la mobilisation des ressources non fiscales dans la Commune des Lacs 1 au Togo ... KOKOU Kokouvi Azoko.....83	
La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga... BÉOGO Joseph.....107	
Une analyse more geometrico de l'affect et de l'idée de perfection chez Spinoza : une thérapeutique de la servitude... SAMA François.....129	
Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya)... BEBANE Issa, Doumi Mohamed ZAN KARAMBIRI153	
L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques ... SAMAKE Thérèse.....169	
L'effet de l'utilisation de la vidéo sur la compréhension des élèves du primaire au Burkina Faso OUÉDRAOGO ... Boureima Djibril.....195	

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 ... SANGARÉ Salifou.....	225
MOOC et formation professionnelle au Mali : vers une alternative gratuite et accessible à tous ... GUINDO Assama, TRAORE Daouda, COULIBALY Demba	277
Noufou Ouédraogo, le premier batikié du Burkina Faso ... SANDWIDI Hyacinthe	295
Sécurité et insécurité du bilinguisme dans la ville de Dédougou : entre fermeture et transformation en école classique ... DAÏLA Béli Mathieu.....	315
Inégalités sociodémographiques liées à la connaissance du dispositif d'enregistrement des décès à Ouagadougou ... COMPAORÉ Yacouba, LANKOANDÉ Yempabou Bruno, OUILI Idrissa, OUATTARA Karim, DIANOU Kassoum.....	331
Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique ... FONDO Drahmane	357
Urbanisation et économie circulaire : le rôle des petits métiers urbains (Bénin) ... CHABI Moïse, DAOUDA Lamatou.....	371
Du démonstratif à la stratégie discursive de Césaire ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	395
Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire ... FOFANA Daouda	415
L'approche éducative de Cheikh Ibrahima Niasse dans l'ascension méditative des soufis ... NIANE Babacar, NDIAYE Saliou.....	429
Pratiques de GRH et performance au travail du personnel administratif de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) du Bénin ... Dognon Lucien BATCHO, Brahima ZIO & T. A. Germaine ESSEGNON	453

La rivière comme espace symbolique et transgressif dans *Le Mal de peau* de Monique Ilboudo ... TIBIRI Dieudonné, BADIÉL Roland479

Scolarisation des filles au prisme des pratiques socio-sanitaires et agricoles dans la commune rurale de Kignan (région de Sikasso, Mali)503

Guerre juste et paix durable en Afrique... NAPAKOU Bantchin, NOUWODOU Sokemawu517